

nombreux cours au programme dans la discipline choisie et au programme de spécialisation interdisciplinaire, il est évident que, si l'on offre les matières appropriées, le champ d'application de la formation disciplinaire et interdisciplinaire sera vaste. Les facultés de sciences politiques et d'histoire permettront une spécialisation secondaire en relations internationales, ce qui exige au moins sept cours. Avec un minimum de dix cours, il est possible de profiter d'un programme interdisciplinaire plus riche.

Un autre facteur explique pourquoi on met tant de temps à trouver des moyens efficaces pour assurer des programmes généraux interdisciplinaires en relations internationales. C'est sans aucun doute le manque de coopération, de surveillance et de coordination interdisciplinaires. Pour corriger la situation, il faudrait un comité de coordination. Bon nombre d'universités permettant une certaine spécialisation en relations internationales ne possèdent pas d'organisme semblable. Il est sans doute important que tous les établissements qui offrent et annoncent des programmes interdisciplinaires en relations internationales possèdent un organisme chargé de soutenir le programme et d'en établir les besoins aux fins budgétaires.

En ce qui a trait aux cours dispensés par les établissements qui permettent d'acquérir une certaine spécialisation dans le domaine des études internationales, on découvre certains points qui laissent à désirer: il n'y a pas assez de professeurs compétents qui puissent enseigner certaines matières dans le domaine des relations internationales; il n'y a pas, non plus de comité